

SWEDISH EMBASSY

Ottawa, le 18 décembre 1981

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° FLE 1625 en date d'aujourd'hui concernant l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Suède concernant l'utilisation des matières, équipement, installations et renseignements nucléaires transférés entre le Canada et la Suède, signé à New York le 27 septembre 1977 (ci-après appelé l'Accord), à l'Échange de Notre connexe du 29 septembre 1978 et, de façon plus précise, à l'Article III.1 de l'Accord.

J'ai l'honneur de confirmer que le Gouvernement de la Suède accepte les lignes directrices exposées dans votre Note et convient que votre Note et la présente Note en réponse constituent l'accord par écrit entre les Parties requis à l'Article III.1 de l'Accord en ce qui concerne le retraitement prévu dans le programme d'énergie nucléaire décrit par le Gouvernement de la Suède. Je reconnais également que les engagements incorporés dans votre Note sont donnés par le Gouvernement du Canada à la condition que le Gouvernement de la Suède maintienne le ferme engagement de non-prolifération qu'il a pris en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à l'Accord, et qu'il respecte son engagement de tenir des consultations périodiques et opportunes.

Par conséquent, j'ai l'honneur de confirmer que votre Note et cette réponse constituent un accord entre nos deux gouvernements, lequel entrera en vigueur à la date de cette réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

KAJ BJÖRK
Ambassadeur

L'honorable Mark MacGuigan, C.P., député
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Ottawa